

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 4

Artikel: Lausanne-Brugg-Zurich !
Autor: E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201933>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements partent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction: rue Centrale, 6.

Administration: chez M. E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Dans le blanc.

Ernest Tissot, l'auteur de la *Suisse inconnue*, n'a pas fait la traversée de la plaine de Sainte-Catherine à Pailly. C'est regrettable pour ses lecteurs. Ils y eussent gagné quelques jolies pages de plus. Nous avons parcouru cette région, dimanche dernier, avec deux Lausannois de nos amis; mais nous ne la décrivons pas, attendu qu'elle a échappé constamment à nos regards. Chaussés de skis, nous rampions à l'aveuglette à travers un brouillard blanc comme la neige et presque aussi dense qu'elle. La voiture électrique du Lausanne-Moudon nous avait déposés près de l'étang de Sainte-Catherine pour se livrer à des assauts désespérés contre le verglas dont les rails étaient vernis.

Au bout de la morne plaine, un fantôme de poteau indicateur montrait vaguement la direction de Rio-Graubon. Nous primes par là. Ouvert par le triangle, le chemin était très praticable; nous y eussions marché plus aisément que nous n'y glissions, car la neige n'était pas faite, ce jour-là, pour les patins: sans l'amollir complètement, les quelques heures de soleil de la veille l'avaient flétrie, ainsi que le disaient pittoresquement les hommes chargés de débayer la voie du tramway. Les skis n'avancèrent donc qu'à grand renfort de coups de jarret. Mais le moyen de ne pas s'en servir, quand on s'est équipé comme des Lapons allant chasser l'ours blanc!

A travers l'atmosphère laiteuse, nos yeux distinguèrent une petite masse confuse qui se mouvait sans bruit sur notre piste, à la façon des canards. Lorsque nous en fûmes à cinquante centimètres, nous nous trouvâmes en présence d'un bambin haut comme une botte qui s'escriyait sur des patins faits de deux douves de cuveau. Gentil à croquer, ce petit skieur de Rio-Graubon témoigna de son respect pour nos engins en rangeant promptement les siens le long de la route. La brume le noya bientôt, avec les fermes à demi entrevues à gauche et à droite.

Du village de Corcelles-le-Jorat, qu'affectionne le peintre Turrian, nous ne soupçonnâmes l'existence que grâce aux cris des lugeurs qui filaient à nos côtés. Puis le silence se refit dans les ténèbres blanches. Ça et là s'estompait faiblement une silhouette indécise, maison ou bouquet d'arbres, ou peut-être aussi la profondeur de quelque ravin. Le ciel se confondait avec la neige et aucun jeu de lumière ne décelant les reliefs du terrain, nous ne les devinâmes que par l'allure de nos skis. Celle-ci devint un peu moins lente, une heure et demie après notre départ de la plaine de Sainte-Catherine; nous conjecturâmes que nous descendions la rampe qui débouche à Hermenches. La salle d'auberge aux murs de château-fort, où nous nous trouvâmes bientôt, confirma cette hypothèse.

Deux amis nous attendaient dans ce lieu hospitalier, et chose qui ne s'était encore jamais vue à Hermenches, au dire des habitants les plus âgés, des cinq membres dont se composait maintenant notre groupe, trois étaient des médecins. Après une discussion scientifico-philosophico-sociologique sur les mérites respectifs de la limonade gazeuse, du petit blanc et du grog au sirop de capillaire, selon la formule de notre aimable hôtesse, l'un des Esculapes fit atteler son traîneau et nous emmena de vive force par des routes que la carte fait passer à côté des moulins de Peney et des Enggrins; franchir les ravins de Neyrevaux, des Aubarandes, de la Haute-Menthue et du Sauteruz; traverser les bourgades de Villars-Mendraz, Possens, Fey, Bercher, Rueyres et Pailly. Les charmes de ces parages valent dans le brouillard ceux que présente l'Engadine ou l'Oberland dans les mêmes conditions atmosphériques. Nous n'avions donc pas à nous plaindre.

Seuls les skis ont protesté timidement contre la douceur des pentes et contre une neige qui n'a pas la fermeté de celle de la montagne. Humiliation dont ils auront de la peine à se relever; ils se sont fait transporter la moitié du temps dans le traîneau, quand ils n'étaient pas remorqués par lui, mode de locomotion qui, vergogne à part, a du bon sur les chaussées dont le gravier n'est pas à découvert.

Une chose dont les skieurs de dimanche garderont un souvenir bien meilleur, c'est la charcuterie du Gros-de-Vaud, nous entendons la charcuterie apprêtée chez les particuliers, avec la viande des porcs qu'ils ont élevés eux-mêmes. Que les Payernois nous le pardonnent, mais après un voyage hivernal dans le Jorat, le petit salé des bords de la Menthue est un mets des dieux!

Allez en tâter, promeneurs qui ne redoutez pas de vous aventurer sur les champs de neige; seulement gardez vos skis pour des régions plus propices; imitez les vigoureux lurons, les rieuses jeunes filles aux joues rougies autant par le plaisir que par le froid; prenez vos luges et laissez-vous aller gaîment sur les longues pistes lisses et rapides, comme celle qui se trouve à côté de la gare de Bercher. V. F.

Monument Juste Olivier. — Le *Conteur* avait convié pour hier soir, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre patriotique, afin d'étudier les moyens d'en assurer la prochaine réalisation. Comme le tirage de notre journal se fait le vendredi après-midi, il ne lui est pas possible, malheureusement, de rendre compte à ses lecteurs du résultat de cette réunion. Ce sera pour samedi prochain, avec d'autres détails complémentaires.

Petites annales de janvier.

1561. — En ce mois de janvier ont été vus signes au ciel espouvantables, assavoir contre le pais des Cantons Lender et autres lieux: comme grande clarté de feu en pleine minuit, gens armez à cheval et à pied combattans les

uns contre les autres. A esté aussi fait grand tremblement de terre, et mesme à Yverdon, qui tous sont signes qui ne portent aucun bon présage. Je prie Celuy qui a tout fait et qui seait tout qu'il luy plaise nous prendre à miséricorde et nous pardonner nos péchez.

PIERREFLEUR.

A l'approche des élections. — Deux de nos hommes politiques échangent leurs idées.

— Je voudrais, moi, qu'on se placât sur un terrain de conciliation.

— Qu'entendez-vous par là?

— Dame, les terrains de conciliation sont des...

— Oui, j'entends, des terrains vagues!

Lausanne-Brugg-Zurich!

A la gare de Lausanne, à deux heures du matin, le deux janvier. Un froid de loup, — le froid que vous savez.

Un voyageur, enfoui jusqu'au nez dans les fourrures, se précipite dans le train de Berne.

Il s'empare d'un coin, s'y installe en conquérant, puis appelle l'employé:

— Dites-moi, voulez-vous, s'il vous plaît, me réveiller à Brugg.

— Entendu, m'sieu.

— Oui, mais, vous savez, je ne suis pas un commode, quand je dors. Ma femme vous le dirait, si vous la connaissiez. Lorsque vous me réveillerez, je vous enverrai sans doute aux cinq cents diables. Ne vous laissez pas intimider. Au besoin même, si je fais trop le mauvais, flanquez-moi à la porte du wagon. En ce faisant, vous me rendrez un très grand service, car il faut absolument que je sois à Brugg ce matin à 8 heures.

— Mais, monsieur, je ne sais pas si...

— Pas de scrupule, je vous dis; allez-y rondement.

— Eh ben, c'est ça, puisque m'sieu veut, m'sieu peut être tranquille; on observera la consigne.

— A la bonne heure! Allons, merci, mon ami, et bonne nuit. Au revoir à Brugg. Tenez, voici toujours pour votre peine; vous boirez un verre à ma santé à Zurich.

— Bonne nuit, m'sieu. A Brugg, c'est entendu.

Et l'employé s'éloigne en murmurant: « Drôle de particulier, tout de même. Y n'a pas l'air commode; y s'agit pas d'aller manquer mon coup. »

Le train s'enfonce à toute vapeur dans la nuit, avec un fracas d'enfer. Aux arrêts: un moment de lumière; bruit de portières qu'on ouvre et qu'on ferme brusquement; cris des employés, appelant les stations; ronflements des dormeurs. Un coup de timbre: le train reprend sa course folle dans la nuit, avec son fracas d'enfer.

Brugg!... Brugg!... Brugg!

Un employé s'approche d'un voyageur, em-

maillotté dans ses fourrures, et lui frappe doucement sur l'épaule.

— Hé! m'sieu! voilà Brugg!

Le voyageur, réveillé en sursaut, se redresse, regarde l'employé avec des yeux voilés de sommeil:

— Eh bien quoi, Brugg, c'est Brugg! Qu'est-ce qu'il ça peut me faire! Laissez-moi dormir, savez-vous!

Il se retranche dans ses fourrures; il va se rendormir.

— Ah! c'est bon, m'sieu, pas de plaisanterie. Le train ne s'arrête pas une heure ici; c'est le moment de descendre.

— Mais, tonnerre! je vous dis que je ne descends pas ici.

— Oui, oui, c'est entendu, vous me l'avez dit. Je ne connais que ma consigne.

— Quelle consigne? Quelle consigne?

— Celle d'hier soir.

— Comprends pas.

— Vous comprendrez tout à l'heure, m'sieu. Descendez toujours.

— Encore une fois, cessez cette plaisanterie. Je ne descendrai d'ici que par la force.

— Soit, vous me l'avez dit; puisqu'il faut en venir aux grands moyens, allons-y. Vous m'en remercierez après.

Et comme le chef de gare donne le signal du départ, l'employé, qui est de taille, saisit à bras le corps le voyageur, qui proteste toujours, et le dépose délicatement sur le quai: « Ouf! v'là qu'est fait! »

A la gare de Zurich, à huit heures du matin. L'employé du train de nuit cause avec un collègue, sur le quai; il lui raconte l'histoire du voyageur.

— C'est égal, mon vieux, tu sais, je voudrais pas toujours faire le réveil-matin dans ces conditions. Quel pénible que mon gaillard!

Au même moment, on lui frappe sur l'épaule, par derrière:

— Dites donc, n'est-ce pas vous que j'avais chargé de me réveiller à Brugg? Ah! vous m'en jouez là d'une belle! C'était pas la peine de me promettre, comme vous l'avez fait.

— Mais, m'sieu, je vous assure que je vous ai réveillé. Même que vous... c'était pas rigolo, allez!

— Dites donc, vous fichez pas du monde. Vous m'avez réveillé à Brugg? C'est pour cela que je suis à Zurich, maintenant, n'est-ce pas? Je m'en souviendrai de celle-là, vous savez...

Et le voyageur s'éloigne furieux.

— Et ben, mon vieux, me v'là dans de beaux draps. Je me suis trompé. Et le particulier que j'ai déposé à Brugg, y doit pas mal pester aussi, celui-là. Diable! Diable!

— Bah! t'ei pas pas du mauvais sang. Après tout, on n'est pas là pour faire les bonnes d'enfants. Si y savent pas se réveiller tout seuls, c'est leur affaire. Eh ben quoi, y en a un qui a fait un bout de chemin de trop, l'autre un bout de pas assez; ça se balance. Les C. F. F. n'y perdent rien. E.

Un grand événement. — Dans une classe des écoles primaires de Lausanne, le mardi 24 janvier, jour anniversaire de l'indépendance du Pays de Vaud.

Le maître: « Quel événement historique nous est rappelé par la date d'aujourd'hui? »

La jeune Fernande: « La fête du Cercle démocratique. »

D'après souvenir. — Une dame en grand deuil se présente chez un de nos peintres.

— Monsieur, j'ai perdu mon mari il y a deux mois, et je voudrais avoir son portrait de grandeur naturelle.

— C'est assez difficile, Madame. Enfin, j'es-

saierai. Envoyez-moi tout ce que vous avez en fait de cartes, médaillons, etc.

— Hélas, monsieur, je n'ai rien de lui, mais je vous raconterai comment il était.

L'artiste regarda un moment son étrange cliente:

— Madame, dans ce cas, il faut vous adresser à un photographe.

Sincérité. — Un riche propriétaire d'un village du Gros de Vaud, aimé et honoré pour ses nombreux bienfaits, mourut au cours d'un séjour à Paris.

Ses combourgeois lui élevèrent, dans le cimetière, un petit monument sur lequel ils firent graver cette inscription:

« Ci-git M. A..., enterré à Paris. »

Dans le camp des bannis. — Ce sont les bannis qui décidèrent de la victoire, à Morgarten, aussi M. V. Rossel leur a-t-il donné, dans sa pièce, la part à laquelle ils ont droit. Le 2^e acte se passe justement dans le camp de ces bannis. C'est là qu'on aura occasion d'entendre un solo pour baryton et un chœur. M. Alexandre Dénérèz en a composé la musique, musique simple et rustique qu'exécuteront d'excellents chanteurs.

Plus on avance et plus on se persuade que la *Muse* va au-devant d'un très grand succès. Tout le monde voudra entendre le *Morgarten* de Rossel.

Lè scellés.

L'ai a dé stosse on par d'ans, onna vilhie pernetta qu'ire véva seins enfants qu'on avai baptisa lou « Froumi rosset » ne sé pas porquié, avai veri lè ge et comme l'est l'habitude pé chaître, lo dzudze est vegnià lou leinde-man po posà lè scellés, vo sédè prau cein que lè.

L'ai avai 'na granta garda-roba iò lou Froumi rosset réduisai tot, sè z'aillons, ses draps, etcetra. Dein lou bas, lei avai la bondonne d'édié dé cerise iò lei avai ma fâi onna grossa gotta, craio dix-huit pots.

Lou dzudzo et l'assesseu quanlau zu vouaité ti ces afférés lan pris on riban nâi que lan alietâ d'on bet su lo coté dé la garda-roba et l'autro bet dé l'autro coté ein passeint per dévant iò l'on posa leu sœau su lou perte dé la séraille, pu san répartis.

Cllia véva avai on nêvâo qu'on lai desavé Poileux, ne sé pas porquié non pllié et cé estafié avai on collègue denommâ Dziguenaud. Ti lè dou aviant on rido gran dé sau dèzo la leingua (craio que n'est pas onco fondu à l'haoro que l'est). Poileux étai tzerdzi dé surveilli lou commerce et s'in est teri coumein vo z'allâ vaire Quand lou dzudzo est revenià po lèvâ lè scellés, tot iré bin intaque per dévant la garda-roba, mà ne restavé pas pi onna quartetta d'édié dé cerise dein la bondone.

Lou dzudzo a fé on espèce d'inquiète po savai iò cllia goutte avai passâ (c'êtai dé la tota vilhié), mà n'a rein pu decouvri que quand tot a éta régliâ et terminâ.

Dziguenaud que sé trovavé per hazard perque fâ dinse aò dzudzo:

— Vo n'ai pas su decouvri quoui a roba cé quirche, et bin accutâ, monsu lou dzudzo, on autro iadzo vo faudra posâ lè scellés à la garda-roba « per lou derrâi », vos arâi dinse aò min pu la gotâ. L.

Rassurons-nous. — Nous lisons ce qui suit dans un journal médical:

« C'est bien à tort qu'on a prétendu que le temps humide et le brouillard de ces dernières semaines avaient porté atteinte à la santé publique. Rien de plus inexact. La mortalité a augmenté, voilà tout. »

Député et fromage. — Lors de la session de relevée du Grand Conseil, il y a une semaine ou deux, quelques conseillers dinaient au Café Vaudois.

Au dessert, un des convives, habitué de l'établissement, passant le fromage, dit: « Messieurs, je vous recommande ceci, c'est un fromage renommé. »

— Il est bien heureux, fit à mi-voix à son voisin, un député qui n'est pas sûr du renouvellement de son mandat, au mois de mars.

C'est donc lundi, à 5 heures, au Casino, qu'aura lieu la conférence de M. H. Thuillard, que nous annonçons samedi dernier. *Venise et ses hôtes illustres*, tel est le sujet très intéressant qui sera traité par le conférencier, avec tout l'enthousiasme et l'éloquence que peuvent inspirer les choses que l'on aime et que l'on connaît bien.

Le tour du canton.

Végétaux et noms de lieux.

Continuons notre promenade botanique et étymologique.

Une nombreuse série de noms dérive de *verne* ou *vergne* (l'aune): Vernes, Vernay, Verneux, Vernois, Verny, Vernette, Vernéaz, Verneyres, Vergniaulaz, Vergniolet, Mauverney, Graverney, Graverny, Vaurenaz, Vuarennes, etc., etc.

Une autre forme, *verre* ou *vère*, a donné: les Verres, Verrey, Verraux, Verreyre, Veraye, Veret, Veret, Veret, Veret, etc.

De *drossa* (aune vert) dérivent Drouzénaz, Dreuzénaz, Drausinaz, Drauzènes.

On retrouve *saudze*, *saudje*, *sauge*, noms patois du saule, dans: Mollie-Saulaz, Moille-Sulaz, Saussaz, Saugey, Plan Seugey, Sandziaz, Saugez, Saugez, Saugez, Saugez, Saugez, Saugez, etc.

Vourze, *vourzi*, *vourze*, patois de saule monceau, dans: Vorsiaz, Vorgeaz, Vorsiers, Vorzier, Vorzé, Vorzi, Vurzi, Vursi, Vursi, Vurze, Vurze, Vurzettes, Vurzairie.

De *treinbillo*, le tremble, viennent: Trembley, Tremblays, Tremblex, Trembliez, Tremblat, Tremaulaz.

De *pubblo* ou *poublio*, peuplier noir: Publoz, Publat, Pompaples.

De *génévrier*: Au Genièvre, au Genevroz, Genévres, Genevrey, Genevret, Genevrex, Genevrausaz, Geniévrier.

Le mot patois *daille* (pin sylvestre) forme les innombrables Dailles, Dalles, Dailley, Daillet, Dalley, Daillaz, Dailly, Dailler, Daillère, etc.

Pinetum (bois de pins): Peney, Peney-le-Jorat, Peny, Pignets.

Arze ou *larze* (melèze): La Larze, aux Larzes, Lazettaz, Larzet, Larzey, Leysay.

Pesse (sapin rouge): La Pesse, les Pesses, le Pessay, la Pessette.

Fie, *five* ou *fivaz* (nom du sapin rouge dans le Jura): La Fivaz, les Fivaz, les Fives, la Fivaz.

Vuargne (sapin blanc): Les Vuargnes, Vuargny, Vuargnaz, Vuargnoz, Vuarnoz, Vuarnaeyre.

Le plus souvent, le peuple n'a pas distingué entre les deux espèces de sapin, et de nombreuses localités sont dénommées d'après le nom générique patois *sapala* ou *sapé*: Sapex, Sapy, Sépey, Plan-Sépey, Seppay, Sépley, Sapalet, Sapalez, Sappelet, Sapellaz.

??? — Lu, l'autre jour, sur une pierre tumulaire du cimetière de...

« C'était un ange sur la terre, qu'est-ce que ce sera dans le ciel? »

Paroissiens aux petits oignons. — Un bon curé recevait à dîner quelques-uns de ses confrères, au Menuet, des canards.